

Les notes d'analyse du CIHEAM

N°18 – Décembre 2006

L'agriculture est un secteur stratégique en Méditerranée

Bertrand Hervieu

Secrétaire Général du CIHEAM

L'agriculture est un secteur stratégique en Méditerranée¹

Bertrand Hervieu

Secrétaire Général du CIHEAM

Pendant que la géopolitique internationale se complexifie et que les équilibres socio-économiques du monde se recomposent, la Méditerranée, à nouveau, nous inquiète et nous interpelle. Dix ans après la vibrante Déclaration de Barcelone, qui instaura le Partenariat euro-méditerranéen (PEM), les doutes l'emportent sur la confiance et l'espérance. La Méditerranée demeure une zone de tensions, avec des problèmes sécuritaires, des fractures socio-politiques et des asymétries de richesse. En 2005, à eux trois, l'Espagne, la France et l'Italie assuraient 80% du PIB total du bassin méditerranéen...

Nombreux sont les facteurs expliquant les difficultés qui frappent la coopération euro-méditerranéenne. L'une des raisons tient au fait que certains secteurs stratégiques n'ont pas été suffisamment pris en compte. L'agriculture fait partie de ces champs peu explorés dans le cadre euro-méditerranéen. Et pourtant, la question agricole y occupe une place incontournable et stratégique. Incontournable parce que l'agriculture joue en Méditerranée un rôle fondamental dans les équilibres économiques, sociaux et territoriaux. Stratégique, parce que de son évolution et de son traitement dépendent non seulement des enjeux politiques et commerciaux forts mais également la volonté ou non de construire une Méditerranée plus solidaire.

En novembre 2005, l'Union européenne (UE) s'est décidée à ouvrir les négociations avec les pays partenaires méditerranéens² (PPM) sur la libéralisation des échanges agricoles. Cette décision, somme toute importante, comporte néanmoins des enjeux et des risques qu'il convient de bien maîtriser.

Comprendre pourquoi l'agriculture est si stratégique en Méditerranée et décrypter comment la perspective de libéralisation des échanges agricoles est en train d'évoluer doivent nous permettre de tracer quelques contours sur l'avenir de la Méditerranée. Telle est donc la modeste ambition de cette contribution : proposer des repères pour la discussion, alerter sur le futur et inviter à l'action.

¹ Cette note d'analyse correspond au document cadre préparé et présenté par le Secrétaire Général à l'occasion de la 6^{ème} réunion des Ministres de l'Agriculture des Etats membres du CIHEAM, tenue le 2 décembre au Caire (Egypte).

² Actuellement, le Partenariat est constitué de 35 Etats membres : Les 25 Etats de l'Union européenne et 10 pays partenaires méditerranéens (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité Palestinienne).

1. Un regard exploratoire sur l'agriculture en Méditerranée

Cette première partie³ vise non pas à dresser un tableau exhaustif sur la situation agricole en Méditerranée mais simplement à alerter le lecteur sur les tendances lourdes, les défis émergents et l'enjeu de la sécurité alimentaire dans la région.

Les tendances lourdes

La Méditerranée est un espace sans frontières, un territoire ouvert, où longtemps, seule la culture de l'olivier permettait d'en tracer les limites. Trois grands indicateurs peuvent résumer la spécificité de l'espace méditerranéen : l'originalité de son climat et de sa végétation, la valeur de sa biodiversité et de ses paysages mais également la fragilité de ses territoires face aux contraintes du milieu (sécheresse, érosion hydrique, inondation, salinisation, relief escarpé).

La Méditerranée se distingue aussi par le poids considérable de l'agriculture dans l'équilibre socio-territorial des Etats riverains. Cette caractéristique se manifeste avant tout par une démographie rurale importante. Actuellement, 36% des 454 millions d'habitants qui composent la Méditerranée⁴ vivent en milieu rural. Ce chiffre atteint même 41% pour la rive Sud, où certains pays, à l'inverse de ceux du Nord, enregistrent encore une croissance démographique dans leurs campagnes (Egypte, Syrie, Jordanie et Territoires palestiniens notamment). Résultat, à l'horizon 2020, un tiers de la population méditerranéenne sera toujours rurale, avec, entre autres, 48 millions de ruraux localisés sur la rive Sud. Néanmoins, l'explosion urbaine est telle que l'on constate un recul de la ruralité partout en Méditerranée, à l'instar du Maghreb où les villes concentrent désormais les deux-tiers de la population (contre la moitié seulement en 1990).

Simultanément, le nombre d'actifs agricoles demeure élevé, avec près de 39 millions de personnes en Méditerranée qui travaillent dans l'agriculture (soit 20% des actifs de la région ou encore un méditerranéen sur 11!). Au Sud du bassin, ce sont 34 millions d'individus qui opèrent dans le secteur agricole (contre 30 millions en 1990), soit 25 à 30% de la population active. Toutefois, de forts contrastes entre les pays se remarquent (43% en Turquie et 33% au Maroc contre 5% en Libye et 3% au Liban). De même, il convient de souligner que la Turquie et l'Egypte, à elles seules, comptent 23 millions d'actifs agricoles. Sur la rive Nord, on assiste en revanche à une chute spectaculaire du salariat agricole depuis trois décennies (le nombre d'actifs agricoles est actuellement de 4 millions, soit 5,5% de la population active).

Par ailleurs, la contribution de l'agriculture dans les économies nationales des Etats méditerranéens est particulièrement importante. Certes, la part du secteur agricole dans le Produit Intérieur Brut (PIB) est très faible au Nord (2 à 3 % en moyenne) mis à part pour l'Albanie (25%). A l'inverse, au Sud, la croissance économique dépend souvent du dynamisme agricole. L'agriculture y est vitale pour les économies puisqu'elle pèse aujourd'hui pour 10 à 15 % du PIB (23% en Syrie et 17% au Maroc). Corrélativement, les biens agro-alimentaires représentent une part non négligeable dans les échanges commerciaux des pays méditerranéens. La part des produits agricoles dans les importations totales représente toujours 5 à 10% dans les pays du Nord (19% en Albanie) et 10 à 20% dans les pays du Sud (23% en Algérie). Les exportations agricoles demeurent tout aussi stratégiques (entre 15 et 25% des exportations globales) dans les économies nationales de nombreux pays (Grèce, Liban, Chypre, Jordanie et Territoires palestiniens et, dans une moindre mesure, France, Espagne, Maroc et Egypte).

Quant à l'alimentation, elle figure au centre du patrimoine méditerranéen, à la fois pour sa richesse et sa diversité. Elle se distingue par la frugalité (2500 à 3000 calories par habitant et par jour), une consommation privilégiée de certains produits (légumes, fruits, huile d'olive, épices, viande) et un rôle social évident (caractère des repas structurés pris dans la convivialité). Ce modèle de consommation est d'ailleurs vanté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour ses qualités nutritionnelles et organoleptiques. En outre, il faut rappeler que la part du budget des ménages consacrée aux biens alimentaires atteint en moyenne 15% au Nord de la Méditerranée et 30 à 40% au Sud. L'alimentation participe donc pleinement à la construction de l'identité méditerranéenne.

³ Les données présentes dans cette contribution est tirée des différents travaux du CIHEAM, dont ceux conduits actuellement par le groupe de prospective chargé de préparer le rapport annuel *Mediterra 2008*.

⁴ Dans cet article, les données concernent 19 pays riverains méditerranéens, à savoir 8 Etats de la rive Nord (Albanie, Chypre, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, Malte et le Portugal) et 11 Etats de la rive Sud (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité Palestinienne). Ces projections démographiques se basent sur les analyses des Nations-Unies, présentées dans « *World population prospects : The 2004 revision population database* ».

Les défis émergents

Le premier enjeu majeur concerne les politiques de développement rural à l'œuvre dans les pays méditerranéens. Au Nord du bassin, le défi actuel réside dans la poursuite de cette renaissance rurale observée depuis une quinzaine d'années, sous l'effet des nouvelles orientations exigées par la Politique Agricole Commune (PAC) de l'UE et sa réforme radicale de 1992. La reconnaissance du caractère multifonctionnel de l'agriculture soutient la pluriactivité du paysan ou du producteur, tour à tour garant de la sécurité sanitaire des aliments, agent d'entretien pour l'environnement, ingénieur à l'aménagement du territoire et opérateur économique capable de stimuler l'emploi en zone rurale. Ce renouveau des campagnes se traduit donc par l'attractivité retrouvée des territoires, la diversification de l'économie rurale, l'émergence de l'agrotourisme, sans oublier ces flux de néo-ruraux qui, le week-end, délaissent la ville au profit d'espaces verts et de terroirs plus authentiques. De plus, une nouvelle demande sociale se construit autour de la double qualité (de vie et des produits) qui confère au monde rural de nouvelles fonctions.

Au Sud du bassin, le défi est tout autre : il concerne la lutte contre la pauvreté et le retard de développement des espaces ruraux. Ces derniers sont toujours marqués par le manque d'accès aux infrastructures collectives (à l'eau, à l'électricité, aux soins...), le sous-emploi et l'analphabétisme. Malgré la mise en place de politiques de développement rural⁵, les faits ou les chiffres sont là : deux-tiers de la population pauvre du Maghreb vit en milieu rural, les paysans sont de plus en plus nombreux à devoir coupler leur activité agricole avec un travail précaire en ville (chantier, usine) et bon nombre de ruraux ne survivent que grâce aux transferts de fonds qu'assure un membre de la famille émigré à l'étranger ou travaillant dans la capitale. L'indice numérique de la pauvreté en milieu rural est toujours largement supérieur à celui qui prévaut en milieu urbain : ainsi pour la population en Algérie (17% contre 7%) ou celle au Maroc (27% contre 12%). Les discriminations de genre et l'autonomie des femmes en milieu rural restent un autre sujet de grande préoccupation (la part de l'agriculture dans l'emploi féminin total s'élève encore à 57% au Maroc et en Turquie).

Le deuxième enjeu pour la Méditerranée concerne la maîtrise du double processus d'urbanisation et de littoralisation, dont la vigueur dépasse de loin celle observée au niveau mondial. Sur le pourtour du bassin, le nombre de villes millionnaires augmente (une trentaine aujourd'hui contre une dizaine en 1950), le bétonnage des côtes s'accélère (la moitié des côtes pourrait être d'ici 2025) et les pressions sur le littoral sont d'autant plus marquées que les flux touristiques sont à la hausse (un tiers des flux internationaux de tourisme actuellement). Cette urbanisation-littoralisation est davantage prononcée au Sud de la Méditerranée, puisque les villes devraient y enregistrer une croissance démographique de 98% sur la période 1990-2020 contre 17% sur la rive Nord. Incontestablement, ce processus déstabilise les équilibres territoriaux car il tend à creuser des fossés irréversibles entre les zones côtières et les arrière-pays tout en exposant les villes au chaos spatial, sanitaire, écologique et social.

C'est là où l'on retrouve le troisième enjeu majeur : celui du paradigme écologique dans les stratégies et les politiques publiques en Méditerranée. Il est urgent de répondre au défi environnemental face à la disparition progressive de terres agricoles au profit d'une urbanisation dévorant l'espace, surexploitant les ressources et bouleversant la biodiversité régionale. Et l'eau est bien entendu au cœur de cette problématique⁶. En effet, la Méditerranée concentre la moitié de la population mondiale pauvre en eau et pourrait compter 63 millions de personnes en situation de pénurie d'ici 2025 (c'est-à-dire disposant de moins de 500 m³ par an). Au-delà ce caractère limité, l'ennui est que ces ressources en eau sont très mal réparties dans la zone, puisque les pays de la rive Sud ne sont dotés que de 13% du total (le reste étant partagé en Turquie avec 20% et sur la rive Nord avec 67%).

⁵ Ces politiques de développement rural sont généralement articulées autour de 4 axes : l'amélioration des conditions de vie, la diversification des activités pour stimuler l'emploi, la protection des ressources naturelles et le renforcement des acteurs locaux dans la gestion et la conduite de ces politiques.

⁶ Ces chiffres sont tirés du Rapport « *Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement* », Editions de l'Aube, octobre 2005, sous la direction de Guillaume Benoit et Aline Comeau (chapitre sur l'eau pp. 72-107).

Dans la plupart des pays, le principal utilisateur d'eau, en volume, reste l'agriculture pour l'irrigation des terres (excepté en France et dans les Balkans). Cette « eau verte » représente près de 65% de la demande totale en eau dans le bassin méditerranéen. Or ce taux varie fortement d'une rive à l'autre : 48% au Nord et 82% au Sud. Ressource rare, l'eau devrait devenir le premier obstacle à la production d'une quantité suffisante d'aliments, car une carence hydrique pourrait brider les capacités de production agricole. Fatalement, l'eau se retrouverait ainsi au centre de tensions politiques et socio-économiques difficilement contrôlables. C'est pourquoi en Méditerranée l'agriculture, le développement rural et la durabilité sont plus que jamais étroitement liés.

Pour parachever ce tableau sur les principaux défis actuels de l'agriculture en Méditerranée, il importe de signaler le développement rapide de la malnutrition. En effet, on constate que le mode alimentaire se transforme dans de nombreux pays méditerranéens, en particulier au Maghreb. Ces derniers, par mimétisme, s'alignent sur le modèle de consommation occidental pour ne pas dire nord-américain. Si globalement la sécurité alimentaire quantitative est préservée au Sud de la Méditerranée, une insécurité qualitative tend à s'installer. Tout autant que l'urbanisation des sociétés et l'essor des femmes sur le marché du travail, l'arrivée de la grande distribution (avec l'implantation des hypermarchés à la périphérie des grandes villes) bouleverse certaines habitudes. Comme miroir à ces nouveaux comportements alimentaires, la progression du surpoids et de l'obésité qui frappent les nouvelles générations (au Maghreb, l'obésité touche aujourd'hui 17% des enfants de moins de 5 ans contre 7% en 1995).

Le commerce agricole des pays partenaires méditerranéens

La Méditerranée est relativement épargnée par le phénomène de la sous-nutrition mais la sécurité alimentaire demeure très fragile. Depuis près d'un demi siècle, on assiste à une dégradation de la balance commerciale agricole chez de nombreux pays méditerranéens, en particulier ceux du Sud. Cette incertitude s'explique à la fois par une productivité agricole insuffisante et surtout par l'ampleur de l'explosion démographique dans ces pays.

L'examen des tendances démographiques en Méditerranée révèle en effet des dynamiques très contrastées, dont on ne mesure pas toujours suffisamment la portée. La population au Sud de la Méditerranée a doublé entre 1970 et 2000 tandis que sur la rive Nord s'est posée la question du déclin démographique (en Italie notamment). Certes, le Sud de la Méditerranée effectue une transition démographique accélérée (en particulier les Etats du Maghreb), mais celle-ci est tardive par rapport à l'Amérique latine ou l'Asie du Sud-Est. Résultat, les pays de la rive Sud seront submergés durant les trois prochaines décennies par l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail. Un véritable déséquilibre générationnel apparaît donc en Méditerranée, où les moins de 20 ans représentent actuellement 45% de la population du Sud mais 22% de celle du Nord. Au final, de par cette explosion démographique, la demande en produits alimentaires des pays du Sud va augmenter alors que l'offre y est soit limitée (viande) soit dès à présent insuffisante (céréales, lait, sucre).

Les échanges euro-méditerranéens sont actuellement fortement asymétriques : l'UE commerce avec les PPM pour uniquement 2% de ses importations et exportations agricoles tandis que le commerce des PPM se polarise lourdement sur l'UE (celle-ci attire 51% de leurs exportations agricoles et couvre 33% de leurs importations).

Quant à la situation commerciale agricole, elle apparaît de plus en plus vulnérable pour les pays du Sud. Négative depuis trente ans, leur balance agricole ne cesse de se dégrader, avec pour 2004 près de 9 950 milliards \$ de déficit avec le monde. Trop souvent, on oublie que la situation est tout aussi préoccupante vis-à-vis de l'UE. En effet, globalement, la balance agro-commerciale euro-méditerranéenne est équilibrée : le volume des importations de l'UE depuis les PPM s'élève à 6,5 milliards \$ en 2004 tandis que les exportations européennes vers les PPM atteignent 5,9 milliards \$, soit un solde positif de 600 millions de \$ pour les PPM. Or ce résultat en masque un autre plus parlant, car si on ôte la Turquie du calcul, la balance des PPM vis-à-vis de l'UE devient déficitaire de 1500 millions de \$...Il est vrai qu'actuellement, Ankara assure près de la moitié des exportations agricoles des PPM à la fois dans le monde et vers l'UE.

La sécurité alimentaire dans ces pays s'est certes globalement améliorée en termes quantitatifs, mais au prix de plus de disparités internes (fracture urbain/rural) et plus de dépendance pour ses approvisionnements. Si l'on mesure le taux de couverture alimentaire du Maghreb, on observe ainsi que de 1970 à 2000, il a été divisé par quatre, passant de 116 à 23%. La place des céréales mérite ici d'être soulignée, puisque si les PPM représentent 4% de la population mondiale, ils ont absorbés 12% des importations mondiales de céréales en 2003.

2. Le débat agricole dans le Partenariat euro-méditerranéen

Il s'agit ici d'apporter une analyse qui décrypte de manière simple la problématique agricole euro-méditerranéenne afin d'en présenter les facteurs de blocage et les signes récents d'ouverture.

Un constat décevant

Dans le cadre du processus de libéralisation des échanges euro-méditerranéens, incarnés par la mise en place des accords d'association, le secteur agricole reste un domaine sacrifié. Si le libre-échange industriel est préparé, la question de la libéralisation agricole demeure délicate malgré l'importance de l'agriculture dans la région. Au Nord, les producteurs de l'UE redoutent de devoir affronter une concurrence accrue en cas de disparition de la préférence communautaire. Au Sud, les exportateurs demandent un accès plus large au marché de l'UE. Une partie du « conflit » commercial euro-méditerranéen provient du risque renforcé de compétition entre les deux rives du bassin sur les mêmes productions agricoles (huile d'olive, fruits et légumes). Ainsi, l'agriculture a toujours fait l'objet d'un traitement contrôlé au sein du PEM. De toute évidence, durant la première décennie d'existence du PEM, c'est la logique d'une certaine « exception agricole » qui prévaut dans la négociation des accords d'association.

Les PPM sont en général de grands importateurs auprès de l'UE de produits de base comme les céréales, le sucre et le lait. Or, compte tenu des faibles performances de leurs agricultures vivrières, ces Etats sont peu enclins à les exposer à la concurrence étrangère. Au-delà des impacts économiques et sociaux d'une telle libéralisation, celle-ci comporterait une dimension politique de sécurité alimentaire non négligeable. Les PPM ont donc eux aussi temporisé les négociations sur le volet agricole, tant un processus de libéralisation pourrait fragiliser certains de leurs équilibres internes. Il convient par ailleurs d'insister sur la très vive concurrence qui prévaut en matière agricole en Méditerranée. Quatre grandes rivalités se distinguent : rive Nord contre rive Sud sur certains produits, intra-européenne entre des Etats méditerranéens de l'Union qui vendent bien souvent les mêmes produits au reste de l'Europe, entre agriculteurs du Sud qui cherchent à exporter leurs productions vers le marché européen et enfin entre les grandes puissances agricoles de ce monde (les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, l'Argentine couvrant près de la moitié des approvisionnements agricoles du Sud de la Méditerranée).

Enfin, un dernier élément d'extrême sensibilité doit être rappelé : la dualité du secteur agricole au sud de la Méditerranée. Aux quelques industries agro-alimentaires performantes car aspirées par la mondialisation répondent une multitude d'exploitations familiales de très petite taille qui parsèment le milieu rural et qui produisant essentiellement pour l'autoconsommation. Si le scénario d'une intégration économique euro-méditerranéenne peut se jouer avec les premières, nul doute que les secondes, désarmées face à la concurrence, seront particulièrement exposées par l'ouverture des marchés et la libéralisation programmée des échanges agricoles.

De Venise à Barcelone : les signes de l'ouverture

Concernant le secteur agricole, la logique de l'exception l'a donc emporté dans le Partenariat sur celle de la libéralisation annoncée, même si, depuis peu, la donne semble se transformer. Si le sujet reste explosif, il est non seulement relancé mais également programmé dans l'agenda de travail euro-méditerranéen. Désormais, le débat porte essentiellement sur la vitesse et la méthode du processus. En outre, il est apparu aux décideurs que l'agriculture ne pourrait se traiter qu'au cas par cas, suivant la sensibilité du produit sur les marchés de l'UE et selon la compétitivité à l'exportation de chaque PPM.

En ce sens, lorsque la nouvelle Politique européenne de voisinage (PEV) est proposée par la Commission en mars 2003 (dont la mise en place est programmée pour 2007), la donne agricole euro-méditerranéenne s'en trouve modifiée. Il a fallu attendre le 27 novembre 2003 pour que soit organisée à Venise, sous présidence italienne, la première conférence euro-méditerranéenne sur l'agriculture. Les principales recommandations ont porté sur le renforcement du développement rural, la promotion de la qualité des produits agricoles et le lancement d'actions concrètes dans le domaine de l'agriculture biologique. Grâce aux bons résultats de la conférence de Venise, une réflexion plus pragmatique et plus constructive s'instaure sur la question agricole euro-méditerranéenne dans le cadre de la préparation du dixième anniversaire du PEM.

En 2005, déclarée « Année de la Méditerranée » par les instances européennes, l'agriculture s'impose dans le calendrier visant à réformer et relancer le PEM. Il est vrai que l'UE avait officiellement annoncé sa décision d'ouvrir les négociations agricoles avec les PPM dans une communication datée du 15 novembre 2005, stipulant que des tractations seront menées à partir de 2006 pour une « libéralisation progressive des échanges de produits agricoles et de la pêche, tant frais que transformés ». Cette décision a été reprise dans le programme de travail quinquennal adopté lors du Sommet euro-méditerranéen des chefs d'Etat et de gouvernement le 28 novembre 2005 à Barcelone. Désormais, un Comité d'experts est chargé de suivre pour la Commission le dossier en vue d'établir en 2006 une « Feuille de route euro-méditerranéenne pour l'agriculture ».

Les négociations de l'UE avec les PPM sont donc lancées, se réalisant dans un cadre bilatéral pour à la fois répondre aux caractéristiques propres de l'agriculture dans le pays en question mais aussi se conformer aux nouvelles dispositions de la PEV. Il est d'ailleurs envisagé que cette Feuille de route entre en vigueur dès 2007. Elle devrait s'orienter autour de quelques axes stratégiques, à savoir une libéralisation réciproque (l'effort doit être partagé par les deux rives), une approche progressive et graduelle, une asymétrie temporelle (l'UE devant accepter un rythme d'ouverture plus lent chez les PPM) et la définition par pays d'une liste d'exception avec les produits les plus sensibles à ne pas inclure dans le processus de libéralisation. En outre, cette Feuille de route devrait porter une attention particulière aux thématiques liées au développement rural, à la promotion des produits de qualité, à la valorisation des produits typiques méditerranéens, au renforcement de l'investissement privé dans le secteur agricole et à l'amélioration de l'accès aux marchés d'exportation.

Manifestement, la question de la libéralisation agricole en Méditerranée connaît une évolution certaine depuis trois ans. Cette ouverture ne doit pas pourtant masquer les multiples interrogations et inquiétudes que soulève le scénario de libéralisation agricole dans le cadre euro-méditerranéen.

Les impacts à prévoir en cas de libéralisation agricole totale

Dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le paradoxe que souligne la plupart des PPM est que les pays riches, et donc les pays de l'UE, continuent de soutenir et de protéger leur agriculture alors que les pays les plus pauvres, et donc certains Etats du Sud de la Méditerranée⁷ se sont engagés à réduire leur soutien et à libéraliser leurs échanges agricoles. Outre cette confusion, l'imbrroglio sur la libéralisation des échanges agricoles euro-méditerranéens porte non seulement sur la faisabilité d'une tel processus à l'horizon 2010 mais aussi sur la dimension durable de cette zone de libre-échange où l'asymétrie économique prime toujours sur la convergence.

Concernant l'UE pris dans son ensemble, les conséquences seraient vraisemblablement limitées, en raison du poids trop faible des PPM dans son commerce agricole extérieur. L'ouverture des marchés pourrait au contraire stimuler les exportations européennes sur la rive Sud de la Méditerranée, là où les besoins sont forts et grandissants sur des produits de base que l'Europe marchande assez bien (céréales, lait et viandes). En revanche, pris isolément, l'Europe méridionale serait affectée par une libéralisation agricole brute : les producteurs des filières classiques (fruits et légumes) que l'on retrouve communément en Espagne, dans le Sud de la France, en Italie ou en Grèce pourraient être fragilisés par l'ouverture des échanges et seront sans doute au rendez-vous de la contestation politique si le protectionnisme communautaire se délie faute de mesures transitoires d'accompagnement.

Pour les PPM, l'impact serait beaucoup plus négatif que pour l'UE : la répercussion d'une libéralisation dépasserait le seul cadre agricole, pour affecter socio-économiquement et politiquement des sociétés paysannes mal préparées à l'ouverture des marchés. La baisse probable des prix peut certes amplifier la consommation interne mais risque de déstabiliser les producteurs de culture vivrière et les petites exploitations. Le commerce fonctionne rarement en faveur des plus pauvres. Or une paupérisation de la population agricole aurait des effets multiples, à commencer par une explosion du chômage et de l'exode rural.

⁷ A l'heure actuelle, sont membres de l'OMC les PPM suivants : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Maroc, Tunisie et Turquie. Le Liban et l'Autorité palestinienne ont un statut d'observateur.

Si le caractère dual de l'agriculture au Sud de la Méditerranée laisse entrevoir la possibilité pour les grandes exploitations et les quelques industries agro-alimentaires d'exporter davantage vers l'UE (fruits, légumes et produits de la pêche), il milite cependant à veiller aux conséquences néfastes que produirait l'ouverture des marchés euro-méditerranéens sur la petite paysannerie du Sud. En outre, les analyses nous enseignent que les avantages comparatifs traditionnels des PPM s'érodent depuis quelques années sous l'effet de la pression démographique : celle-ci augmente naturellement la demande alimentaire intérieure et limite par conséquent le potentiel d'exportation de ces pays.

D'autres impacts potentiels préoccupants ont été identifiés en cas d'établissement sans mesure de la ZLEEM : une plus grande vulnérabilité des ménages pauvres aux fluctuations des prix des produits alimentaires de base sur les marchés internationaux, une fragilité accrue pour le statut et le niveau de vie des femmes en milieu rural et une plus forte pression environnementale liée au déclin de l'emploi agricole et au gonflement des villes. Enfin, il convient de souligner les risques que comporteraient le passage d'une agriculture traditionnelle destinée au marché intérieur à une agriculture commerciale tournée vers l'extérieur, à l'heure où la sécurité alimentaire des Etats du Sud de la Méditerranée semble plus fragile que jamais. Pousser la paysannerie à cultiver des produits ne faisant pas l'objet de barrières commerciales au risque d'une inadaptation avec les sols et les ressources de la rive Sud ne pourrait présenter que des inconvénients écologiques là où d'ores et déjà l'eau et les terres arables se raréfient dangereusement.

Bien entendu, la libéralisation des échanges agricoles euro-méditerranéens ne saurait ignorer d'autres facteurs qui interagissent avec cette problématique, à commencer par la réforme en cours de la politique agricole commune (PAC) de l'UE, le cycle de négociations de Doha au sein de l'OMC, la montée en puissance du Brésil et de l'Inde sur la scène agro-commerciale mondiale, sans oublier évidemment la stratégie américaine dans la région, que l'accord de libre-échange signé en 2004 avec le Maroc illustre fort bien.

3. Parcourir le champ des futurs en Méditerranée

Au regard des considérations précédentes et des enjeux multiples identifiés, l'effort de prospective peut nous conduire à tracer les contours de trois scénarios contrastés. Ces derniers ne sont pas des prédictions de l'avenir, mais plutôt des futurs possibles qui doivent nous inviter à réfléchir sur les évolutions à court et moyen termes en Méditerranée.

Le scénario tendanciel

Il prolonge les orientations actuelles, à savoir une Méditerranée qui se situe au cœur des désordres géopolitiques internationaux et qui demeure rongée par de nombreuses inégalités. Parallèlement, la Méditerranée subit les distorsions que provoquent la globalisation des échanges et méconnaît les sentiers de croissance et de développement théoriquement induits par la mondialisation.

Résultat, la relation euro-méditerranéenne stagne. On a plutôt une Euro-Méditerranée à la carte, une Méditerranée à plusieurs vitesses...où seuls comptent les espaces utiles mondialisés, c'est-à-dire les villes, les littoraux et les sites touristiques...Les espaces ruraux du Sud ne sont pas pris en compte à la hauteur des enjeux qu'ils comportent. Progressivement, ces espaces sont dévitalisés car marginalisés et abandonnés. Avec bien entendu des paysanneries fragilisées par l'ouverture progressive des marchés, paupérisées et n'ayant d'autres choix que de migrer vers les villes ou l'étranger. Et si cette Méditerranée utile mondialisée n'avait plus besoin de ses campagnes et de ses paysans ?

Le scénario de ruptures

Deuxième futur possible, un scénario de ruptures qui reprend les considérations précédentes mais en les amplifiant, et qui présente une Méditerranée davantage fracturée. Les cassures traditionnelles ne se résorbent pas mais s'aggravent. Certains phénomènes crisogènes s'accroissent : la surexploitation des ressources naturelles, l'extension de la pauvreté, l'augmentation du chômage, la sclérose économique. Des conflits persistent ou s'intensifient...

Elément dramatique au Sud, l'articulation entre le monde urbain et le monde rural est définitivement cassée. L'arrière-pays se retrouve désocialisé, exclu de la croissance économique, oublié par les pouvoirs publics et donc confiné à la pauvreté et à l'enclavement. Face à la libéralisation, les paysanneries disparaissent, gonflant ainsi les effectifs de migrants qui se dirigent vers les bidonvilles ou se destinent à l'exil désespéré pour un rivage plus au Nord de la Méditerranée.

L'explosion démographique et le manque de productivité agricole accentue le risque de krach alimentaire et de crise sociale. A ces batailles agricoles s'ajoute la menace de conflits sur l'eau, plus convoitée que jamais. Les troubles politiques et la montée des intégrismes ne peuvent pas être exclus dans un tel contexte. Résultat, la coopération euro-méditerranéenne s'enlise. La Méditerranée, tout en s'effaçant progressivement du paysage géoéconomique mondial, devient la caisse de résonance aux grands maux de la planète, en concentrant inégalités, fractures et radicalisation.

Le scénario d'alliance et de convergences

Ce scénario entend simplement fixer un horizon plus prometteur pour la Méditerranée et repose sur quelques conditions. Premièrement, le renforcement de la dimension partenariale dans la coopération euro-méditerranéenne, qui doit être plus visible et peser plus concrètement sur le processus de développement des pays de la rive Sud, tout en permettant à l'Europe de continuer à exister sur la scène géopolitique et économique internationale. Deuxièmement, un choix cohérent et déterminé sur les priorités stratégiques en Méditerranée, là où les défis sont partagés et les opportunités de développement mutuelles existent réellement

Dans cette perspective, l'agriculture peut rassembler et apparaître comme un terrain d'action efficace pour stimuler la coopération euro-méditerranéenne, en se fondant sur des stratégies audacieuses, sur la base des complémentarités, des spécificités et des défis communs présents dans la région. Pour construire ce scénario, trois nécessités s'imposent néanmoins :

- Une mobilisation de tous les acteurs concernés, avec notamment un rôle accru pour les opérateurs privés et les collectivités territoriales, sans négliger la société civile.
- Un véritable plan stratégique de développement rural pour le Sud de la Méditerranée, où il faut à la fois diversifier les activités, rétablir la cohésion sociale, renforcer les infrastructures, reconnecter les campagnes aux villes et préserver l'environnement.
- Une gestion responsable des ressources naturelles et ainsi faire du développement durable, non pas un simple correcteur des effets de la mondialisation, mais un puissant vecteur pour sortir ces sociétés rurales du non-développement.

Conclusion

La question agricole et rurale en Méditerranée apparaît plus stratégique que jamais. Dans un contexte de chômage structurel élevé et d'urbanisation galopante, il est impératif de limiter l'exode rural et donc de mener des politiques d'aménagement du territoire adéquates. Il faut s'orienter vers un développement rural durable, seul à même de mettre en place des systèmes de production diversifiés et économiquement viables pour sortir les populations du dénuement et de la précarité, tout en assurant une gestion participative des ressources naturelles en vue de préserver l'environnement. Cette politique doit s'appuyer sur un suivi rigoureux de la qualité des produits et sur des procédures de traçabilité sans faille. Sécuriser l'alimentation est le dernier enjeu fondamental. La Méditerranée doit réussir à s'insérer dans les échanges agroalimentaires mondiaux en se spécialisant dans des productions agricoles à forte typicité locale (labellisation des produits en appellation d'origine protégée) pour compenser l'importation des produits alimentaires pour lesquels la région est moins favorablement dotée. Enfin, il ne serait que trop conseiller d'adapter le rythme de libéralisation agricole de la zone euro-méditerranéenne en fonction et en adéquation avec les politiques agricole et rurale que mènent la plupart des pays partenaires du Sud.

Le scénario optimiste milite donc pour une Méditerranée où le développement serait collectivement recherché et pensé stratégiquement. La région pourrait d'ailleurs devenir un champ d'exploration formidable pour tempérer la mondialisation et inscrire l'exigence de progrès et de compétitivité dans un projet de développement durable, qui lui soit propre et qui allie ouverture au monde et préservation de la diversité et de la richesse de son patrimoine. Peut-on faire apparaître dans le débat multilatéral la Méditerranée comme force originale ?

Parce que l'agriculture fonde l'identité méditerranéenne et structure les sociétés de la région, nul doute qu'une convergence d'actions sur cet intérêt stratégique pourrait développer des coopérations étroites et mobilisatrices car solidaires, humaines et mutuellement profitables aux deux rives de la Méditerranée. En d'autres termes, c'est en conciliant l'avènement d'une agriculture moderne et ouverte sur la globalisation des échanges et le développement des paysanneries encore nombreuses et accédant à des marchés diversifiés que la Méditerranée trouvera un nouvel équilibre.